

# L'éducation syndicale en Grande-Bretagne

Autor(en): **Millar, J.P.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **56 (1964)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-385312>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de la paix a été attribué cette année à la Croix-Rouge. S'il existait un prix analogue du mouvement syndical international, il devrait être attribué aux syndicats suisses et surtout à leur œuvre internationale d'assistance aux travailleurs.

Dans tous les syndicats libres du monde, les syndicats suisses jouissent d'une excellente réputation, et ce, notamment aux Etats-Unis, où beaucoup de liens très étroits nous rapprochent de vous. Ce sont encore des dirigeants éminents du mouvement syndical suisse qui ont encouragé les syndicats américains à assumer leur rôle responsable au sein du mouvement syndical international libre.

Je sais que nombreux sont nos objectifs communs, nombreux aussi nos problèmes communs, et que nous pouvons apprendre beaucoup de nos expériences respectives.

Au nom de la Confédération des syndicats américains et des quelque 14 millions de travailleurs qu'elle groupe, je formule tous mes vœux pour le succès de votre congrès. J'ai la conviction qu'à l'avenir également les syndicats suisses et américains continueront comme par le passé à lutter côte à côte pour assurer à tous les travailleurs du monde une vie meilleure, dans la paix, la liberté et la justice sociale.

## L'éducation syndicale en Grande-Bretagne

Par *J. P. M. Millar*,

secrétaire général du Conseil national des collèges syndicaux

Depuis de nombreuses années, le Conseil national des collèges syndicaux organise des cours d'été en Europe pour donner l'occasion à des syndicalistes anglais de se faire une idée des pays européens et de leur mouvement ouvrier. L'été dernier, un cours de ce genre a eu lieu en Suisse. Le présent article vise à donner un aperçu de l'œuvre d'éducation syndicale en Grande-Bretagne.

Le mouvement syndical britannique peut se vanter d'être le plus vieux du monde. Mais cela ne saurait lui permettre de prétendre que son organisation est la meilleure du monde. Dans une usine bien connue, on trouve des membres de vingt-deux syndicats, et cette usine ne fabrique qu'un article: des automobiles! Il y a en Grande-Bretagne des syndicats qui comptent seulement quelques douzaines d'adhérents. D'autres, en revanche, groupent plus d'un million de membres.

Les chevauchements et la concurrence ont été un trait saillant du système d'éducation ouvrière en Grande-Bretagne. En raison de l'ancienneté du mouvement ouvrier britannique, ce système n'a

pas été conçu uniquement par des socialistes. Lorsqu'il a été mis en train, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, certains travailleurs pensaient qu'il suffisait d'acquérir quelques-unes des connaissances que possédait la classe dirigeante. Ils finirent ainsi par aller frapper à la porte des universités, casquette en main, pour demander à recueillir quelques miettes de savoir. D'autres travailleurs se rendirent compte cependant qu'ils avaient besoin avant tout de s'instruire pour pouvoir lutter efficacement contre l'exploitation. Ils étaient conscients du fait que l'enseignement orthodoxe, y compris celui des universités, reflétait les conceptions et les intérêts de la classe dirigeante, d'où son peu d'utilité pour leur lutte pour l'émancipation.

C'est sans doute au cours des années 1908 et 1909 que la controverse entre les « dépendants » – ceux qui croyaient dépendre des universités – et les « indépendants » – ceux qui pensaient que l'éducation ouvrière devait avoir un caractère différent et tenir compte des intérêts du mouvement syndical – atteignit son point culminant. La propagande et l'œuvre éducative des premiers organismes socialistes eurent alors un certain effet. Il en résulta notamment ceci : au Collège ouvrier Ruskin, à Oxford, les élèves, qui étaient pour la plupart de jeunes militants syndicaux, se montrèrent fort mécontents de l'enseignement qui leur était dispensé. Les professeurs de ce collège étaient des universitaires ayant reçu une formation orthodoxe. Les cours d'économie politique de ce collège ne correspondaient guère, aux yeux des jeunes syndicalistes en question, aux constatations qu'ils avaient faites dans leur vie professionnelle, ni aux données d'expériences figurant dans les ouvrages des premiers auteurs socialistes, dont Marx.

### *Le recteur est renvoyé*

Bien qu'il fût un universitaire, le recteur de ce collège, Dennis Hird, était un homme exceptionnel. Comme il partageait une bonne partie des vues de ses élèves, on le renvoya. Il n'en fallut pas davantage pour que ces derniers se missent en grève. Et c'est à la suite de cette grève que fut créé le premier collège syndical de Grande-Bretagne, qui était, comme le Collège Ruskin, une modeste institution organisée selon le régime de l'internat. Ses fondateurs s'aperçurent bien vite qu'il ne pourrait accueillir qu'une faible partie des travailleurs organisés. Ils espéraient pouvoir mettre sur pied des cours dans diverses régions du pays ou, du moins, en favoriser l'organisation. C'est pourquoi ils donnèrent à leur institution le nom de Collège syndical central. Afin d'amorcer son œuvre à l'échelle nationale, le nouveau collège créa un petit service de cours par correspondance.

Entre 1909 et 1920, des collèges syndicaux locaux furent créés à Londres, Manchester, Bradford et Liverpool. En 1916, le Collège

syndical écossais vit le jour et déploya bientôt une grande activité dans les régions industrielles de l'Écosse. En 1921, la Société Plebs, qui avait été fondée en 1908 pour encourager l'éducation syndicale indépendante et s'était employée activement à créer des collèges locaux dans diverses parties du pays, convoqua une conférence spéciale qui institua le Conseil national des collèges syndicaux (CNCS). Le CNCS entreprit alors de persuader les syndicats et les autres organisations de travailleurs de collaborer en son sein pour que leurs membres puissent participer gratuitement à ses activités éducatives (cours centraux, exposés devant des sections locales, cours de jour, cours par correspondance, etc.).

Peu après, le CNCS commença à organiser des cours de fin de semaine et des cours d'été, en des endroits où les participants étaient nourris et logés, mais dans une mesure relativement modeste, les cours de ce genre étant assez coûteux.

### *Besoin de livres*

Au début, il fut difficile de se procurer des livres, adaptés aux besoins des collèges syndicaux, sur les théories économiques socialistes et sur des sujets connexes. Pour remédier à cet état de choses, la Société Plebs publia une série de manuels consacrés notamment à l'impérialisme, à la géographie économique, à l'économie politique, aux finances et à la psychologie, ainsi que diverses brochures (sur l'histoire du mouvement ouvrier, par exemple). Le manuel relatif à l'impérialisme fut publié en de nombreuses langues, allant de l'espéranto au japonais. On fit également paraître des milliers de brochures défendant la cause de l'éducation ouvrière indépendante. Elles jouèrent un grand rôle dans la lutte entre les collèges syndicaux et l'enseignement orthodoxe au sujet de la formation des militants.

### *Nécessité de rationaliser*

De tout temps, les collèges syndicaux se sont inspirés du principe selon lequel le mouvement ouvrier devait posséder sa propre organisation pour répondre à ses propres besoins en matière d'éducation. Il y a une vingtaine d'années, la question a été soulevée au sein du Congrès des syndicats (Trades Union Congress – TUC), dans l'espoir que celui-ci rationaliserait l'éducation ouvrière. Mais la question n'était pas encore mûre. Ce n'est qu'il y a environ six ans qu'elle a été soulevée à nouveau, avec succès cette fois. Depuis lors, la plus grande partie des ressources financières du CNCS est fournie par le TUC, et tous les membres des syndicats affiliés à celui-ci ont le droit de participer gratuitement aux différents cours organisés par le CNCS. Les syndicats versent directement une contribution lorsqu'ils désirent retenir des places pour des cours d'été, au Royaume-Uni ou à l'étranger, ou pour des cours de fin de semaine.

## *L'œuvre accomplie outre-mer*

En outre, un certain nombre de syndicats britanniques qui ne font pas partie du TUC sont affiliés au CNCS, de sorte qu'ils peuvent bénéficier des mêmes avantages dans le domaine de l'éducation. De plus, quelques syndicats des Antilles et de l'Afrique se sont affiliés pour que leurs membres puissent participer aux cours par correspondance. Il en a été ainsi notamment des centrales du Ghana et de la Malaisie. De même, le CNCS a conclu, avec le collège syndical de l'Etat de Victoria, en Australie, un arrangement spécial en vertu duquel cette institution peut utiliser les cours par correspondance dans le cadre de l'éducation ouvrière qu'elle dispense aux membres des syndicats australiens.

Lorsque la Société Plebs cessa d'exister, en 1927, son œuvre en matière de publications fut poursuivie par le CNCS. Son magazine *Plebs* – qui vit le jour en 1909 – devint l'organe officiel du CNCS, et l'on a de bonnes raisons de croire qu'il s'agit de la plus ancienne revue mensuelle du mouvement syndical britannique.

Le CNCS offre une gamme inégalée de cours par correspondance (76 au total) portant sur les sujets les plus divers: anglais, façon de présider une réunion et de parler en public, économie politique, rapports avec les autorités à tous les niveaux, initiation des syndicalistes à la gestion des entreprises, étude du travail, arithmétique et statistique, mathématiques, etc.

Non content d'organiser des cours d'été ouverts à tous les syndicalistes, le CNCS a mis sur pied, ces dernières années, des cours analogues destinés à des syndicats déterminés. Bien avant la seconde guerre mondiale, il avait organisé des cours d'été sur le continent pour permettre à des militants britanniques de se faire une idée de certains pays, de leur mouvement ouvrier et de leurs problèmes économiques.

Voici quelques chiffres concernant l'activité déployée par le CNCS en 1962:

	Nombre de participants
Cours par correspondance . . . . .	17 751
Cours ordinaires . . . . .	12 257
Cours de jour et cours de fin de semaine	9 306
Exposés devant des sections locales . . .	56 493
Cours d'été . . . . .	551

## *Une précieuse expérience*

La plupart des moniteurs du CNCS, ainsi que les organisateurs employés à plein temps (au nombre de dix-huit en règle générale), sont des syndicalistes qui ont reçu une formation ad hoc. Il s'agit, dans leur grande majorité, de personnes qui s'intéressent particu-

lièrement aux questions d'éducation ouvrière, qui ont suivi les cours ordinaires ou les cours par correspondance du CNCS et ont parfois participé à des stages d'initiation aux fonctions de moniteur. Ces personnes – hommes et femmes – commencent souvent par faire un bref exposé devant les membres d'une section locale pour donner ensuite de véritables cours, ce qui leur permet d'acquérir une précieuse expérience. Nombre de dirigeants syndicalistes et de membres du Parlement ont reconnu que cette expérience les avait grandement aidés à s'acquitter des devoirs de leur charge.

A l'heure actuelle, le TUC est en train de coordonner, d'une part, les cours par correspondance du CNCS et ceux du Collège Ruskin, et, de l'autre, l'activité du CNCS et celle de la section syndicale de l'Association d'éducation ouvrière. Cela permettra d'englober, dans un programme général, l'œuvre d'éducation ouvrière que le TUC a accomplie lui-même jusqu'ici, dans une mesure assez restreinte il est vrai. On peut prévoir dès lors que la Grande-Bretagne possédera bientôt un système unifié d'éducation syndicale. L'efficacité de ce système dépendra non seulement de l'énergie et de la compétence des personnes appelées à l'appliquer, mais aussi de la façon dont il tiendra compte des besoins de l'ensemble de la classe ouvrière (et non des seuls syndicats), tout en évitant de devenir un pâle reflet d'un enseignement orthodoxe qui ferait une place modeste à quelques aspects du syndicalisme.

## La FSM découvre les travailleurs

Par Juul Poulsen

Le *Courrier syndical international*, revue mensuelle de la Fédération syndicale mondiale, a fait paraître récemment un éditorial qui reflète la préoccupation croissante de l'Internationale syndicale communiste à l'égard des problèmes professionnels des différentes industries. Cet éditorial, qui traite des départements professionnels de la FSM, rebaptisés Unions internationales de syndicats, annonce entre autres que, depuis son cinquième congrès, la FSM a « assigné aux UIS des tâches et des responsabilités plus précises, tendant à des initiatives plus étendues et plus articulées ». Nous apprenons aussi que le Comité exécutif de la FSM avait inscrit à l'ordre du jour de sa dernière session, comme un point particulier, l'examen des activités des départements professionnels.

D'après Scalia, auteur de l'article, le but actuel de la FSM est de « plonger les UIS toujours plus dans la réalité vivante du mouvement des masses travailleuses » ; ils doivent « répondre de façon concrète selon les différentes catégories professionnelles, aux pro-